



CÉNI

L'Inspection générale des finances va enquêter sur la gestion des fonds



Le siège de la Céni à Kinshasa.

Page 2

L'inspecteur général des finances, Jules Alingete, a promis de dépêcher une équipe à la Commission électorale nationale indépendante (Céni) pour contrôler la gestion des fonds mis à sa disposition. Selon l'annonce faite hier sur les ondes de Top Congo FM, cette équipe aura pour mission de surveiller et encadrer des opérations financières de la Centrale électorale. Jules Alingete a indiqué qu'il s'agira d'une mission permanente qui suivra toutes les opérations de financement de la centrale électorale, dans le cadre de l'encadrement comme cela est fait dans les institutions publiques pour éviter des confusions.

CLIMAT DES AFFAIRES

Arrivée du groupe Pepsi dans le secteur industriel congolais



La délégation du groupe Pepsi reçue par le Premier ministre Sama Lukonde.

Sortant d'un entretien avec la primature, une forte délégation conduite par le président mondial du Groupe Pepsi, Ravi Jaipuria, a confirmé auprès du Premier ministre, Sama Lukonde, le démarrage de ses investissements au mois d'avril. Il est prévu la construction d'une usine pour amorcer la fabrication locale des boissons et

de toute la gamme de la marque mondiale. Le choix du mois d'avril prochain correspond au lancement du chantier de construction de l'usine qui fabriquera localement les boissons et toute la gamme de la marque en République démocratique du Congo.

Page 3

BUDGET DE L'ETAT

Les premiers chiffres tombent



Le ministre du Budget Aimé Boji s'exprimant devant la presse.

Le rapport mensuel des états de suivi budgétaire indique une nette amélioration de l'exécution des dépenses globales du gouvernement de la République. Au cours du mois de janvier, le gouvernement a réalisé des dépenses globales de l'ordre de quinze millions de dollars américains, alors que les prévisions les situaient à hauteur de 849 millions de dollars américains. Il s'agit d'un taux d'exécution qui s'évalue en dessous de la barre des 2 % du montant total. Pour nombre d'analystes, le gouvernement doit maintenir ce rythme afin d'arriver à réduire sensiblement le train de vie des institutions.

Page 3

LINAFOOT/LIGUE 1

Panda bat Dauphin noir, résultat du match Bazano-Etoile du Kivu suspendu

Le club de Likasi a signé sa troisième victoire de la saison face à Dauphin noir. Battu par le FC Saint-Eloi Lupopo au match précédent de la 27e édition du championnat de la Linafoot, le club du Nord-Ki-

vu a prêté à nouveau le flanc, le 15 février à Likasi, dans le Haut Katanga, au club local de l'US Panda B52. Abel Nyembo a inscrit l'unique but de la partie à la 87 e mn, concrétisant la mainmise de

son équipe dans les derniers instants du match. Entre temps, la Linafoot va se pencher sur un nouveau litige entre Bazano et Etoile du Kivu.

Page 5

CÉNI

L'Inspection générale des finances va enquêter sur la gestion des fonds

L'inspecteur général des finances, Jules Alingete, a promis de dépêcher une équipe à la Commission électorale nationale indépendante (Céni) pour contrôler la gestion des fonds mis à sa disposition. Selon l'annonce faite le 16 février sur les ondes de Top Congo FM, cette équipe va avoir pour mission de surveiller et encadrer des opérations financières de la Centrale électorale.

« Chaque fois qu'il y aura décaissement, nous allons nous assurer de la transparence et de l'affectation réelle de ces fonds », a souligné Jules Alingete sur les ondes de Top Congo. Il a indiqué qu'il s'agira d'une mission permanente qui suivra toutes les opérations de financement de la centrale électorale, dans le cadre de l'encadrement comme cela est fait dans les institutions publiques pour éviter des confusions. Selon l'opinion, cette décision de l'Inspection générale des finances (IGF) qui veut assurer la bonne utilisation des fonds, qui seront mis progressivement à la disposition de la Céni pour toutes les opérations électorales, est consécutive à la dernière sortie médiatique du ministre des Finances sur le dossier de cette Centrale électorale.

Sur les antennes du la même radio, Nicolas Kazadi avait précédemment accusé les membres de la Céni de surfacturation dans le dossier charrois automobiles. Et le président de cette institution, Denis Kadima, avait réagi en indiquant que la Céni avait été créée par la Constitution et non par le gouvernement, appelant ainsi le ministre des Finances à laisser la Centrale électorale gérer elle-même les fonds mis à sa disposition.

Sur cette affaire de surfacturation à la Céni, il a été noté que Denis Kadima avait demandé 1,6 million de dollars américains pour les véhicules du



Le siège de la Céni à Kinshasa.

bureau. Pour le ministre des Finances, le président de la Centrale électorale a exagéré sur le prix réel de ces véhicules. « Nous nous sommes réservés de le faire, parce que la Céni nous a envoyé les prix trente à quarante fois supérieurs que les prix pratiqués sur les marchés... Nous avons préféré faire un paiement direct auprès des fournisseurs aux vrais prix », a-t-il souligné. Et de souhaiter un contrôle de l'IGF au sein de cette institution. « Je suis pour le contrôle de l'IGF, y compris à la Céni.

Les trois processus électoraux ont coûté extrêmement cher et il y a eu très peu de contrôle », a-t-il dit, promettant de regarder de très près chaque fois que la Céni l'approchera avec des demandes. C'est à l'issue de cet échange entre les deux responsables que l'IGF est entrée dans la danse pour promettre un contrôle à la Centrale électorale. Selon Jules Alingete, il sera question de vérifier combien d'argent cette centrale a reçu et à quoi il a servi. Par ailleurs, il est indiqué que

le gouvernement vient de verser 21 millions de dollars américains à la Céni dans la perspective des élections générales prévues pour l'année prochaine. La Centrale électorale espère une meilleure programmation financière et attend du ministère des Finances un décaissement trimestriel. Le souhait du gouvernement est que les expériences passées permettent une meilleure rationalisation des ressources. « C'est notre quatrième cycle électoral. La Céni devrait nous emmener vers un budget qui

soit le plus réaliste possible, du fait de notre passé. Les dernières élections ont été organisées avec près d'un milliard de dollars américains. Pour 2022, le budget proposé est de 640 millions de dollars. Ça c'est 2022. On n'a pas encore atteint 2023. On se rend compte qu'on peut atteindre la même expérience », a indiqué le Premier ministre, Sama Lukonde, annonçant les fonds mis à la disposition de la Centrale électorale.

Lucien Dianzenza

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo

Secrétaire des rédactions :

Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand-reporter : Nestor N'Gampoula,
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lasselé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (chefe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou
Dorly Emilia Gankama (Cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaine Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe ItagaliCoor-
donnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port -
Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (Chef de service)

PAO

Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou,
Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong,
Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama,
Dani Ndongidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Administration des ventes: Marina Zodialho,
Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville :

Commercial Pointe-Noire : Mélaine Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé,
Irin Maouakani, Christian Nzoulani
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubmelé
Ngonu /Tél. : (+242) 06 895 06 64

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général:Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaïne Angombo
IMPRIMERIE
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,

immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -
République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service),
Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service),
Eustel Chrispain Stevy Oba,
Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,
immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -
République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire Nzongi B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,
immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville,
République du Congo
Tél. : (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

CLIMAT DES AFFAIRES

Arrivée d'un poids lourd dans le secteur industriel

Le groupe Pepsi démarre ses investissements en République démocratique du Congo (RDC) dès le mois d'avril. Il est prévu la construction d'une usine pour amorcer la fabrication locale des boissons et de toute la gamme de la marque mondiale.

Sortant d'un entretien avec la primature, une forte délégation conduite par le président mondial du Groupe Pepsi, Ravi Jaipuria, a confirmé auprès du Premier ministre, Sama Lukonde, le démarrage de ses investissements au mois d'avril. Cette arrivée sur le sol congolais était annoncée plus de quatre mois auparavant par le ministre de l'Industrie, Julien Paluku. En effet, sur instruction du président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi, le patron de l'industrie a assisté, le 6 octobre dernier, à l'inauguration de la troisième phase du projet de la société brassicole Varum Beverages, une filiale de Pepsi. Le choix du mois d'avril prochain correspond au lancement du chantier de construction de l'usine qui



Arrivée d'un poids lourd dans le secteur industriel

fabriquera localement les boissons et toute la gamme de la marque en RDC, précise le portail de la primature. En fait, l'on parle même de deux usines de fabrication locale implan-

tées à Kinshasa et à Lubumbashi. Bien entendu, les effets seront immédiats sur le social, avec la création des milliers d'emplois directs et indirects. Il s'agit d'un investissement à large capi-

tal, explique Ravi Jaipuria. Au Zimbabwe où le groupe Pepsi est bien implanté, la société brassicole Varum Beverages, qui détient la licence, a réussi à créer plus de 5 500 emplois pour un in-

vestissement évalué autour de cent millions de dollars américains.

Aujourd'hui, l'objectif du gouvernement de la République est de multiplier la présence des gros investisseurs dans l'industrie congolaise renaissante. Cela explique les nombreux déplacements du ministre Julien Paluku à travers l'Afrique et le monde ces derniers mois. Il veut s'enquérir de la situation des investissements dans la région. Pour le cas de Pepsi, l'autorité congolaise a pris également des contacts avec les différentes usines qui vont s'installer en RDC pour la production des cannettes, des boissons et des emballages de différentes marques de cette firme.

Laurent Essolomwa

BUDGET 2022

Les premiers chiffres tombent

Le rapport mensuel des états de suivi budgétaire indique une nette amélioration de l'exécution des dépenses globales du gouvernement de la République.



Le ministre du Budget Aimé Boji s'exprimant devant la presse.

Au cours du mois de janvier, le gouvernement a réalisé des dépenses globales de l'ordre de quinze millions de dollars américains, alors que les prévisions les situaient à hauteur de 849 millions de dollars américains. Il s'agit d'un taux d'exécution qui s'évalue en dessous de la barre des 2 % du montant total. Si l'on compare avec la même période en 2021, les dépenses globales se chiffraient à 235 millions de dollars, soit un taux d'exécution de l'ordre de 41 %.

Au niveau de la ventilation des dépenses globales, il y a bien entendu les rémunérations, la rétrocession aux administrations

financières et les services de dette. A cela, il faut ajouter notamment d'autres dépenses : achat de fournitures et petits matériels au profit du Fonds national de solidarité contre la covid-19, recherche en faveur de l'Agence nationale de lutte contre la corruption, lutte contre les violences sexuelles, financement au ministère des Affaires étrangères dans le cadre de la conférence bilatérale entre la République démocratique du Congo et l'Ouganda, etc.

Pour nombre d'analystes, le gouvernement doit maintenir ce rythme afin d'arriver à réduire sensiblement le train de vie des institutions. Il s'agit d'une lutte de longue haleine qui n'a pas produit des résultats escomptés à ce jour. L'enjeu est d'autant plus crucial que les ressources extérieures n'ont connu aucun début d'exécution au mois de janvier 2022. Il est important de bien encadrer les recettes intérieures pour continuer à mettre en œuvre la politique gouvernementale.

L.E.

AUDIOVISUEL

Reprise des émissions de radio Tokomi Wapi à Kabinda

L'Observatoire de la liberté de la presse en Afrique (Olpa) a pris acte de la reprise des émissions de radio Tokomi Wapi, station privée émettant à Kabinda, chef-lieu de la province de Lomami. Saluant la levée de la suspension infligée à cette radio, Olpa a néanmoins déploré une mesure absurde qui a privé le public de son droit à l'information.



La banderole arborée par Olpa lors d'une marche à Kinshasa

La radio Tokomi Wapi, indique Olpa dans son communiqué du 15 février, a repris ses émissions le 14 février, après la levée de la mesure de suspension par le gouverneur intérimaire de province de Lomami, Edouard Mulumba Mudiandambu. Ce dernier avait adressé une lettre au directeur des programmes de ce média, le 10 février, pour informer de la levée de cette mesure. Cette sta-

tion, rappelle Olpa, a été réduite au silence le 3 février sur décision de du ministre provincial en charge de la Communication, Jean-Hilaire Kazadi, en l'absence du gouverneur de province. La radio, apprend-on, était accusée de tenir des propos discourtois à l'endroit des autorités locales et nationales et de troubler l'ordre public en diffusant des émissions à caractère tribal. Lucien

Dianzenza

INTERVIEW

Dana Endundo : « La scène artistique congolaise gagne peu à peu en popularité »

Dana Endundo est la fondatrice et directrice de Pavillon 54, une plateforme numérique unique et une communauté autour de l'art moderne et contemporain d'Afrique et de sa diaspora. Dans cet entretien accordé au Courrier de Kinshasa, elle estime notamment que la République démocratique du Congo (RDC) est considérée par certains dont elle comme le candidat favori pour être la prochaine grande plaque tournante pour l'art sur le continent.

Le Courrier de Kinshasa (L.C.K) : Pouvons-nous connaître le parcours académique et professionnel de Dana Endundo ?

Dana Endundo (D.E) : Après une licence en sciences économiques à l'Université Libre de Bruxelles? en Belgique, j'ai commencé ma carrière dans les services financiers. D'abord à la Citibank, à Kinshasa et, ensuite, à la Bank of New York Mellon à Bruxelles. Cependant, ayant toujours voulu mener une carrière internationale, j'ai vécu en Espagne pendant mes études, en 2003. Je me suis expatriée en Amérique Latine en 2007, lorsque j'ai décroché un poste en Colombie et au Panama, pour le groupe de services médicaux Grupo Emi (aujourd'hui Falck), détenu à l'époque par l'homme d'affaires belgo-congolais Luc G2rard.

Forte de ces expériences, je suis retournée aux études et j'ai obtenu un master in business administration à l'université de Columbia, aux Etats-Unis, en 2012. Je me suis ensuite spécialisée dans les stratégies numériques et le marketing digital dans des postes de vice-présidente et directrice, successivement chez Citibank New York et Startapp, une start-up israélo-américaine spécialisée dans les données mobiles et l'Adtech (Advertising technologie). Enfin, je me suis installée au Royaume-Uni en 2018, où j'ai travaillé en tant que consultante pour une fintech américaine ayant des aspirations commerciales en Afrique.

L.C.K : Qu'est-ce qui vous a motivée à lancer « Pavillon54 » et quels sont ses objectifs ?

D.E. : Lorsque j'ai déménagé à Londres, j'avais plus de treize ans de carrière dans le monde de l'entreprise, y compris dans l'industrie bancaire et des technologies. J'ai appris comment fonctionne le monde des affaires à l'ère du numérique. Mais, à ce stade, je souhaitais faire quelque chose qui me passionnait et où je pouvais utiliser au mieux mes compétences et expériences.



Née à Kinshasa, en République démocratique du Congo (RDC), élevée sur place et en Belgique, j'ai eu la chance d'avoir des parents qui m'ont appris l'amour de l'art et l'importance de soutenir les artistes et la culture.

Je me suis rendue compte que malgré la popularité croissante de l'art africain contemporain sur la scène artistique mondiale ces dernières années, la majorité des gens ne s'imaginent pas que l'art africain haut de gamme est prisé sur certains marchés internationaux.

J'y ai vu une opportunité. J'ai donc décidé de construire une plateforme qui bénéficierait à la fois aux artistes, aux collectionneurs, aux enthousiastes et à l'industrie.

L.C.K : En quoi consistent les activités de Pavillon54 et quelle est sa particularité et son modèle économique?

D.E. : Pavillon 54 est une plateforme numérique unique et une communauté autour de l'art moderne et contemporain

teurs ou des collectionneurs plus aguerris. Enfin, des événements qui contribuent à créer une communauté forte où les cultures africaines sont partagées et célébrées.

L.C.K : Les critères de sélection des œuvres vendues sur Pavillon54 ?

D.E. : Nous sélectionnons principalement des œuvres d'artistes émergents et établis. Des artistes qui ont déjà fait leur preuve dans une certaine mesure sur le marché local ou à l'international. Ils ont déjà certains acquis, en termes de carrière par exemple, une représentation formelle dans une ou plusieurs galeries, des expositions ou récompenses à leur actif et leur carrière est en pleine croissance. Tous les artistes présents sont présélectionnés sur la base de ces critères et d'autres par notre équipe ou celle des galeries avec qui nous travaillons.

L.C.K : Quels sont aujourd'hui les enjeux liés à la vente de l'art des pays d'Afrique ?

D.E. : Les défis principaux auxquels est confrontée la vente d'art dans les pays d'Afrique, notamment en RDC, sont souvent le manque de patronage et d'infrastructures. A part dans quelques pays comme l'Afrique du Sud, il y a très peu de galeries d'art, de musées et institutions, ou de soutien de la part du gouvernement pour promouvoir ou expérimenter l'art. Le manque d'infrastructures rend difficile l'accès à des œuvres d'art de qualité ou la découverte d'artistes, ce qui contribue à une faible croissance de la base de collectionneurs locaux nécessaires au développement du marché. A cela, on peut ajouter le manque d'information et d'éducation : il existe peu ou pas d'informations sur nos arts, leur histoire ou contexte.

Mais les choses évoluent peu à peu grâce à plusieurs initiatives locales. De nouvelles galeries voient le jour dans les capitales comme Lagos, Accra, Abidjan, et même Kinshasa. Des initiatives d'artistes ou de

collectionneurs se développent également un peu partout sur le continent et dans les pays où la diaspora est forte.

Ces initiatives sont encore trop souvent financées par des fonds privés, venant souvent de collectionneurs passionnés. Mais elles ne sont pas encore assez nombreuses. Il en faudrait davantage, ainsi que plus de soutien de la part des gouvernements africains.

L.C.K : Vous êtes originaire de la RDC, quel lien gardez-vous aujourd'hui avec ce pays ?

D.E. : Je suis très attachée à mon pays. Une grande partie de ma famille y vit et j'essaie d'y passer autant de temps que possible, en général plusieurs fois par an. A chacune de mes visites, j'en profite également pour rencontrer de nouveaux artistes, collectionneurs, passionnés d'art, etc.

L.C.K : Vous avez vécu dans plusieurs pays du monde. Comment avez-vous capitalisé cette expérience internationale dans la création de Pavillon 54 ?

D.E. : En créant Pavillon54, je réponds à un besoin que j'ai moi-même rencontré. Je fais partie de cette diaspora qui aimerait voir son pays et son continent se développer économiquement et culturellement. J'en comprends les défis et les opportunités. Et, en même temps, j'ai aussi toujours gardé suffisamment d'attaches avec mon pays que pour comprendre les réalités et les besoins locaux. J'essaie d'apporter des solutions que j'ai vu fonctionner dans d'autres endroits du monde, mais en les adaptant au terrain. Je capitalise sur le réseau que j'ai créé au cours de ces années pour faire évoluer la plateforme au mieux.

L.C.K : Vos projets pour Pavillon54 ?

D.E. : En faire la référence mondiale lorsqu'il s'agit de l'art contemporain et moderne d'Afrique et de la diaspora.

Propos recueillis par Patrick Ndongidi

LINAFOOT/LIGUE 1

Panda bat Dauphin noir, résultat du match Bazano - Etoile du Kivu suspendu

Le club de Likasi a signé sa troisième victoire de la saison face à Dauphin noir, et la Ligue nationale de football (Linafoot) va se pencher sur un nouveau litige entre Bazano et Etoile du Kivu.

C'est clairement dans le dur que se retrouve l'AS Dauphin noir de Goma. Battu par le FC Saint-Eloi Lupopo au match précédent de la 27e édition du championnat de la Linafoot, le club du Nord-Kivu a prêté à nouveau le flanc, le 15 février, au stade Kikula de Likasi, dans la province du Haut-Katanga, au club local de l'US Panda B52. Abel Nyembo a inscrit l'unique but de la partie à la 87e mn, concrétisant la mainmise de son équipe dans les derniers instants du match.

Cependant, l'équipe entraînée par le coach John Birindwa compte dix-neuf points, occupant la 9e position au classement provisoire. L'US Panda B52 réalise la bonne affaire en totalisant dix-huit points et grimpe à la 10e place. Notons que c'est la troisième victoire du club coaché par Idalgo Kalala après seize matches.

La Linafoot, a-t-on appris, a suspendu le résultat du match entre la Jeunesse sportive Groupe Bazano et l'Etoile du Kivu de Bukavu. Cette rencontre, disputée



'US Panda B52 de Likasi

le 9 février au stade Frédéric-Kibasa-Maliba de Lubumbashi, n'était pas allée à son terme. L'organisateur du championnat national de football en République démocratique du Congo a indiqué dans un tweet : «Le résultat du match JS Groupe

Bazano vs FC Étoile du Kivu est suspendu. Il était arrêté à la 95e minute à la suite du refus des joueurs de l'Etoile du Kivu après un pénalty accordé à Bazano ». Les deux équipes étaient à égalité d'un but partout lorsque l'arbitre de la partie a accordé ce pénalty controversé au club de Lubu-

mbashi.

La Linafoot va donc se pencher sur ce litige. En attendant, Bazano garde ses vingt et un points précédemment acquis, classé 8e derrière Don Bosco qui est à la 7e place avec le même nombre de points. Etoile du Kivu,

vainqueur de Lubumbashi Sport le dimanche dernier par 2-1, a quinze points et se retrouve à la 13e position à cause du nombre de ses défaites, soit sept, par rapport aux autres clubs concurrents ayant les mêmes points.

Martin Engimo

ADIAAC

Toute l'actualité
Du Bassin du Congo
EN VIDÉO



LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER
DE KINSHASA

+336 11 40 40 56

info@adiac.tv

84, boulevard Denis-Sassou-N'Gessou
Brazzaville - République du Congo

www.adiac.tv



PARTENARIAT MÉDIATIQUE

L'Adiac signe avec l'agence russe Sputnik

L'Agence d'information d'Afrique centrale (Adiac) a signé, le 17 février, un mémorandum d'entente avec l'Agence d'informations russe Sputnik. La cérémonie de signature s'est déroulée à distance, la crise de covid 19 ne permettant pas une rencontre physique des parties prenantes.

La partie russe a été représentée par Sergueï Kotchetkov, premier rédacteur en chef adjoint, et Anastasia Alyamovskaya, spécialiste en chef à la direction de la coopération internationale. La cérémonie s'est déroulée en lien avec l'ambassade de Russie au Congo et en présence de nombreux collaborateurs de l'agence Sputnik.

A Brazzaville, la partie congolaise a été représentée, au nom de Jean-Paul Pigasse, par la direction générale du groupe, à savoir la directrice internationale, Bénédicte de Capèle; le secrétaire général, Ange Pongault; et le directeur des rédactions, Emile Gankama, en présence de Mildred Moukanga, chargée des partenariats de l'Adiac.

Signataire du mémorandum pour le compte d'Adiac, Ange Pongault a salué chaleureusement les partenaires russes à Moscou, rappelant que « *Ce mémorandum témoigne aussi symboliquement de la qualité du lien existant entre nos deux pays (Russie-Congo) et nos deux peuples qui partagent une histoire commune qui a marqué en son temps l'histoire du Congo et laissé des traces indélébiles dans les mémoires de nos anciens* ».

Il a insisté sur le contexte mondial actuel « saturé d'informations contrefaites », en rappelant que par le professionnalisme de leurs journalistes, les deux agences ont la capacité de produire de l'information fiable. « *Par cet accord, nous allons*



Signature du mémorandum/ Copyright Sputnik/Mladimir Trefilov

donner plus de résonance à ce travail. C'est une grande satisfaction pour chacun d'entre nous », a-t-il dit.

De son côté, Emile Gankama, directeur des rédactions, a félicité les nouveaux partenaires, indiquant : « *C'est une belle journée pour nos deux agences et une*

date historique pour Adiac qui vient de signer avec une grande agence d'information comme Sputnik, parce que notre vision et de diversifier nos sources d'informations à travers des grandes agences ». Selon lui, l'accord qui intervient après celui signé avec l'Agence

Itar Tass constitue, pour l'agence dont il en assure la direction des rédactions, une occasion d'élargir le champ de récolte d'informations. L'Adiac, précisons-le, collabore également avec l'Agence France presse et Chine Nouvelle (Xinhua).

« *Nous saurons donc compter*

sur le professionnalisme de nos partenaires que vous êtes pour offrir à nos lecteurs et au peuples congolais des informations venant des quatre coins du monde », a lancé Emile Gankama.

Ravi pour sa part de signer cet accord avec Adiac, une agence dont le professionnalisme et la qualité d'informations ne révèlent aucun doute, le premier rédacteur en chef adjoint de Sputnik, Sergueï Kotchetkov, a déclaré : « *Ce mémorandum ouvre une coopération directe en matière d'échange de contenus entre Moscou et Brazzaville, en général, et entre Sputnik et Adiac, en particulier. Car, il permettra de bâtir une coopération directe entre nos deux agences qui ont chacune quelque chose à offrir à l'une ou l'autre* ».

Il s'est dit confiant que les informations diffusées par son agence viendront enrichir le contenu de l'Adiac et vice-versa.

Sergueï Kotchetkov a, par ailleurs, précisé que cet accord devrait permettre également de mieux se connaître et d'entamer d'autres projets, non seulement entre les deux agences, mais aussi et surtout entre la Fédération de Russie et la République du Congo, dans le cadre du renforcement de la coopération russo-congolaise.

Soulignons qu'à travers cet accord, l'Adiac et Sputnik s'autorisent à diffuser leur fil d'informations.

Guy-Gervais Kitina

Sputnik est une entité de l'Entreprise unitaire fédérale d'État Agence d'information internationale Rossiya Segodnya, le groupe médiatique étant représenté à l'étranger par l'agence de presse et radio Sputnik. L'Adiac quant à elle diffuse pour sa part ses informations à travers les quotidiens Les dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, le site Internet Adiac-congo.com et la télévision web Adiac TV. Au regard du monde de plus en plus global marqué par une désinformation, ce partenariat qui se veut professionnel s'appuie sur la diffusion des informations fondées, justifiées et impartiales. Il est le début d'une longue aventure souhaitée entre les deux entités, tant sur le plan de la presse papier, en ligne et même des nouveaux médias tels que la WebTV.

INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo
un acteur économique majeur à vos côtés

ÉCONOMIE

SOCIÉTÉ

ART, CULTURE, MEDIA

AFFAIRES

Vincent Bolloré prend sa retraite

Après avoir tourné depuis la fin de l'année dernière la page sur ses activités concernant Bolloré Africa Logistics, l'homme d'affaires français, Vincent Bolloré, 70 ans, a annoncé cette fois-ci prendre sa retraite ce 17 février, date marquant le bicentenaire du groupe des Papeteries Bolloré fondé en 1822.

Au préalable, depuis 2019, l'homme d'affaires issu d'une famille d'industriels bretons avait pris ses dispositions, prévoyant pour ses deux fils, Cyrille et Yannick, l'occupation respectivement des fauteuils de président directeur général et de vice-président du groupe.

En ce qui concerne Bolloré Africa Logistics, ce segment d'activités de transport et de logistique du groupe en Afrique, quarante-deux ports et une gestion de vingt-cinq terminaux et trois concessions ferroviaires, sera repris par l'armateur suisse MSC, numéro deux mondial du fret maritime.

Au port de Pointe-Noire, la filiale du groupe Bolloré Congo Terminal, concessionnaire du terminal à conteneurs du Port autonome de Pointe-Noire, a traité 1 003 734 conteneurs EVP en 2021.

La présence en Afrique de ce diplômé d'un DESS de



droit des affaires remonte à 1981. Elle est liée aux premières grandes acquisitions faites par l'homme d'affaires au milieu des années 1980, comme la Scac ou la prise de contrôle de l'armateur Delmas-Vieljeux en 1991.

Durant longtemps, Bolloré Africa Logistics a été également une source importante de profits pour le groupe. Classé quatorzième fortune française en 2021 suivant le classement Forbes, Vincent Bolloré prend sa retraite en

laissant une entreprise familiale devenue un conglomérat international, dans une bonne dynamique de développement dans le transport, la logistique, la distribution d'énergie, l'au-

tomobile, les télécommunications, l'agriculture et, surtout, une présence africaine au travers de la télévision. Concernant ses activités en République du Congo, Congo Terminal, une filiale de Bolloré Ports, a annoncé dans un communiqué, le 16 février, la poursuite des travaux de modernisation du Port autonome de Pointe-Noire. «Congo Terminal vient de franchir une nouvelle étape avec la réception des travaux d'extension des terre-pleins du quai D. Engagés il y a un an, ces travaux d'un coût de trois milliards de FCFA (environ cinq millions d'euros), ont permis d'augmenter de 3,5 hectares les surfaces de stockage et accompagneront la hausse des volumes après une année record réalisée avec plus d'un million de conteneurs traités», précise le communiqué.

Marie Alfred Ngoma

TRANSITION AU TCHAD

Le représentant spécial de la CEEAC prend officiellement ses fonctions à N'Djamena

Le représentant spécial de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC) près la République du Tchad, Urbino José Bothelo, a foulé le sol de son pays d'accréditation le 15 février, dans le cadre de la mission d'accompagnement de son institution.

La prise de fonction d'Urbino José Bothelo intervient soixante-douze heures, après sa prestation de serment devant le président de la Commission de la CEEAC, Gilberto Da Piedade Verissimo.

La délégation composée de l'ancien ministre des Affaires étrangères de la République démocratique de São Tomé & Príncipe et le Commissaire aux Affaires politiques, paix et sécurité, Mangaral Banté, a été reçue par le ministre des Affaires étrangères du Tchad, Chérif Mahamat Zene, à qui Gilberto Da Piedade Verissimo a présenté Urbino José Bothelo, représentant spécial de la CEEAC dans le processus de transition en cours au Tchad.

Le président de la Commission et le chef de la diplomatie tchadienne ont échangé sur la mise en œuvre du processus de transition et sur le dialogue politique qui a été reporté du 15 février au 10 mai prochain.

Gilberto Da Piedade Verissimo et sa suite seront aussi reçus par les plus hautes autorités du Tchad à qui, ils présenteront le représentant spécial de la CEEAC près la République du Tchad, Urbino José Bothelo.

Y.R.Nz.

DIPLOMATIE

La CEEAC et l'UE envisagent de renforcer leur coopération

L'ambassadeur de l'Union européenne (UE) au Gabon, Rosario Bento Pais, et le président de la Commission de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC), Gilberto Da Piedade Verissimo, se sont rencontrés, le 11 février, en compagnie de leurs collaborateurs.

Les deux parties ont échangé sur les modalités de renforcement de la coopération entre la Commission de la CEEAC et l'UE. Au cours des entretiens, le président de la Commission de la CEEAC a rendu compte à ses hôtes des grandes décisions qui ont découlé de la 20^e session ordinaire de la conférence des chefs d'Etat et de gouvernement tenue à Brazzaville en présentiel, le 19 janvier dernier, ainsi que des réunions préparatoires qui ont précédé ce sommet.

Gilberto Da Piedade Verissimo s'est félicité du passage de témoin «selon les normes statutaires» entre les présidents en exercice entrant, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, et sortant, Denis Sassou N'Guesso, lors du sommet de Brazzaville.

Le président de la Commission de la CEEAC a rappelé que le sommet s'est penché également sur la question de la diplomatie préventive, notamment sur la nécessité

de mettre en place le comité des sages. En outre, il a expliqué les modalités de mise en place dudit comité, à savoir «les propositions des futurs membres qui doivent provenir des Etats, et c'est au sein de ces propositions que sera retenue une trentaine de candidats qui formeront le vivier au sein duquel seront désignés les membres du Comité des sages». Dans son compte rendu, le président de la Commission a également évoqué plusieurs sujets, entre autres, les préoccupations des chefs d'Etat sur la situation en République centrafricaine, au Tchad et au Cameroun.

De même, il a informé ses hôtes des prochaines rencontres importantes, notamment le sommet des chefs d'Etat prévu en juin prochain à Malabo sur les migrations; la conférence sur le mercenariat en Afrique centrale dont la date reste à déterminer; la conférence sur la sécurité et la sûreté maritime dans le golfe de

Guinée en juin 2022 à Kinshasa; et la conférence mondiale sur la mer, en juillet prochain.

A l'issue du compte rendu du président de la commission de la CEEAC, Rosario Bento Pais lui a adressé ses félicitations pour les résultats et les succès engrangés lors de la 20^e session ordinaire de la conférence des chefs d'Etat et de gouvernement avant de procéder aux propositions sur les actions à mener ensemble pour l'aboutissement des projets comme la sécurité et la sûreté maritimes dans le golfe de Guinée, le Passmar. Elle a ensuite salué l'idée sur la mise en place d'un comité de sages et émis le vœu que sa composition tienne compte des aspects genre.

«L'Union européenne veut appuyer la société civile gabonaise et régionale, mais dans la cohésion de la relation de coordination entre la CEEAC et la société civile», a précisé Rosario Bento Pais.

Yvette Reine Nzaba

ENERGIE ET TECHNOLOGIE

Trois entreprises égyptiennes entendent investir au Congo

Lors d'une série d'échanges avec le ministre de la Coopération internationale et de la Promotion du partenariat public-privé, Denis Christel Sassou Nguesso, les dirigeants des sociétés Madkour, El Sewedy Electrometer et Benya ont émis le souhait d'apporter des financements et leurs expertises dans la réalisation de divers projets au Congo, en lien avec l'énergie et les technologies.

Le représentant de la société Madkour, Mohamed Sakr, a manifesté auprès du ministre Denis Christel Sassou Nguesso son intérêt pour reprendre et remettre en état la Congolaise des panneaux solaires (Copasol) implantée à Oyo, dans le département de la Cuvette. En construction depuis novembre 2011, la Copasol a été initiée à l'effet de devenir le premier fournisseur des produits, systèmes et services photovoltaïques en Afrique, avec un capital de 1 820 000 000 FCFA. Malgré les millions de dollars dépensés par l'Etat congolais, les ateliers de la Copasol tournent toujours à vide et l'entrée en production proprement dite de cette industrie se fait attendre.

À cet effet, la société Madkour envisage de relever le défi. Forte de son expérience de plus de trente ans dans le secteur de l'énergie, la firme égyptienne entend devenir un partenaire privilégié du Congo dans la production d'une électricité verte.



Le ministre et les représentants des entreprises au sortir des audiences/DR

De son côté, le président directeur général de la société El Sewedy Electrometer, Emad Elsewedy, a indiqué que sa structure prévoit de mettre en place une usine de fabrication de compteurs électriques, afin de contribuer à l'amélioration

des services du fournisseur national d'énergie électrique en lui permettant de se doter de dispositifs intelligents capables de répondre efficacement à des problématiques techniques et financières.

Le dernier projet présenté

au ministre a été porté par le groupe Benya, qui veut mettre son expertise dans le domaine des communications électroniques. Le vice-président de son pôle Technologie, Tarek Shamekh, a indiqué que Benya souhaite notamment participer

au déploiement du réseau de fibre optique à travers le pays et intervenir dans la gestion des data-centers, afin d'ouvrir de nouvelles perspectives de développement du secteur du numérique.

Durly Emilia Gankama



FONDATION
GOTÈNE



CRÉATION DE LA FONDATION MARCEL GOTÈNE

Marcel Gotène, l'un des plus grands peintres modernes africains du XX^e siècle prédisait peu avant sa mort en 2013 :

« *Mon œuvre contribuera à mieux faire connaître le Congo sur les cinq continents* »

Artiste du vivant inspiré des légendes de son pays, son art et son histoire continuent d'exercer une immense fascination en dépit du temps qui passe.

Si le peintre du Cosmos nous a quittés en 2013, son œuvre lui survit et nous raconte sans relâche l'histoire du Congo.

La Fondation Marcel Gotène créée et dirigée par sa famille entretiendra sa mémoire et sa notoriété au-delà des frontières et du temps.

Soutenez la fondation, préservez le souvenir de l'artiste et de son œuvre en faisant un don.

Compte bancaire de la fondation Marcel Gotène

Banque Congolaise de l'Habitat (BCH) - RIB : 30015-24201-10120001668-71

84, Bd Denis Sassou Nguesso
dans l'enceinte des Dépêches de Brazzaville

✉ fondationmarcelgotene@gmail.com
🌐 www.fondationgotene.com

DIPLOMATIE

L'UE et l'UA à l'heure de la relance du partenariat

Les 17 et 18 février, les dirigeants des États membres de l'Union européenne (UE) et ceux de l'Union africaine (UA) se réuniront à Bruxelles, en Belgique.

Au nombre des sujets qui seront débattus figure la crise au Sahel. Ce sommet devra permettre de relancer le partenariat entre les deux parties avec un plan d'investissements de 150 milliards d'euros sur sept ans.

Les sous-sols des pays africains regorgent de richesses convoitées : terres rares, minerais, or, diamant, pétrole, gaz. L'UE est en concurrence directe avec de nouveaux acteurs, la Chine et la Russie, sur ce continent.

Le Mali, le Burkina Faso, le Soudan et la Guinée suspendus par l'UA ne seront pas représentés à Bruxelles. Les conflits en Éthiopie et en Libye seront également au menu de ce sommet qui se tient au moment où les groupes djihadistes menacent les pays du Sahel et poussent jusqu'au golfe de Guinée.

L'UE a suspendu sa mission de formation des militaires en Centrafrique et pourrait prendre une décision similaire pour ses missions au Mali. La France doit décider du repositionnement de la force européenne Takuba engagée dans la lutte contre les djihadistes en Afrique de l'ouest.



L'instabilité, les violences, les sécheresses, le manque d'emplois poussent chaque année des dizaines de milliers d'Africains à tenter un exil vers l'Europe. Faute de visas, la plupart arrivent clandestinement, souvent au péril de leur vie. Beaucoup, considérés comme des « migrants économiques », font l'objet d'une décision de renvoi.

Mais ces retours sont très faibles. Ils sont particulièrement bas, notamment pour la Côte d'Ivoire, le

Mali, la Guinée, le Sénégal et l'Algérie (de 2 à 5%). Pour les rendre plus effectifs, l'UE a mis en œuvre en 2020 un mécanisme liant la délivrance de visas aux réadmissions. La Gambie est le seul pays à avoir été sanctionné pour son manque de coopération dans ce cadre.

La lutte contre le trafic d'êtres humains marque également le pas. L'UE a proposé de déployer l'Agence européenne de protection des frontières (Frontex) au Sénégal pour aider à lutter contre

les trafiquants après une augmentation du nombre de traversées périlleuses vers les îles Canaries (Espagne).

A propos de la pandémie de covid-19, seulement 11% de la population du continent africain est vaccinée entièrement.

L'UE a donné près de 150 millions de doses de vaccins anti-covid et alloué à l'Afrique dix des quarante-six milliards d'euros de son soutien financier à la lutte contre la pandémie dans les pays tiers.

Mais, donner des doses est insuffi-

fisant, il faut aussi produire des vaccins en Afrique. Des projets de centres de production sont prévus au Sénégal, au Rwanda, au Ghana, en Afrique du Sud avec un financement européen d'un milliard d'euros au total. Une levée des brevets, soutenue par l'UA, se heurte à un refus des Vingt-sept. Enfin, à propos de l'aide financière, l'UE a annoncé un plan d'investissements ciblés doté de 150 milliards d'euros sur sept ans, soit l'équivalent de l'aide européenne au développement pour la période. Il doit permettre de financer des projets d'infrastructures, la transition écologique, numérique avec un accès généralisé à l'internet, renforcer les systèmes de santé et créer des emplois. Mais les rivaux de l'UE ont aussi beaucoup d'argent à proposer aux dirigeants africains et sont moins exigeants pour l'attribution des prêts (gouvernance, respect des droits humains et sociaux). Revers de la médaille pour les pays africains qui ne peuvent pas rembourser : la cession d'infrastructures ou de richesses à leurs créanciers.

Marie Alfred Ngoma avec AFP

SOMMET UE/UA

Les enjeux d'un « new deal financier »

Après le sommet de l'Union africaine (UA) à Addis-Abeba en Éthiopie, les dirigeants de l'Union européenne (UE) et de l'UA, ainsi que ceux de leurs États respectifs, se rencontreront les 17 et 18 février à Bruxelles, en Belgique, à l'occasion du 6e sommet UE-UA. Plusieurs sujets seront en discussion.

Le sixième sommet UE/UA constituera une occasion unique de jeter les bases d'un partenariat renouvelé et approfondi entre les deux organisations bénéficiant d'un engagement politique au plus haut niveau. Les dirigeants vont débattre de la manière dont les deux continents peuvent renforcer la prospérité. L'objectif est de lancer un paquet d'investissements Afrique-Europe qui tient compte des défis mondiaux (changement climatique et crise sanitaire). Ils devraient également discuter des outils et solutions permettant de promouvoir la stabilité et la sécurité grâce à une architecture renouvelée pour la paix et la sécurité. Alors que l'opération Barkhane tire à sa fin et que la task force Takuba est critiquée par les nouveaux pouvoirs maliens et burkinabè, la question sécuritaire sera un enjeu important lors de ce sommet. Au terme de celui-ci, les participants vont adopter une déclaration conjointe pour une vision commune de la collaboration entre les deux continents d'ici à 2030.

En décembre dernier, le président français, Emmanuel Macron, avait annoncé la mise en place d'un « new deal financier » entre l'UE et l'UA. Alors que la France a pris la

présidence tournante de l'UE pour six mois, son chef de l'État avait affirmé sa volonté de « réviser complètement » la relation entre l'UE et l'UA. Il souhaite notamment « renforcer les investissements dans les économies africaines ». Lors de sa récente tournée en Afrique, la présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, a présenté à Dakar la nouvelle stratégie d'investissements de l'UE, Global Gateway, pour faire face à l'influence de la Chine, via les Nouvelles routes de la soie. Elle avait promis plus de 150 milliards d'euros pour alimenter des projets d'infrastructures en Afrique, d'ici à 2027. L'objectif : réduire les risques de catastrophe naturelle, booster les énergies renouvelables, les transports, l'éducation et l'accès à internet. « Les investissements seront au cœur des discussions » entre les dirigeants des deux continents à Bruxelles, avait souligné Ursula von der Leyen.

Les sept autres enjeux du sommet

D'autres enjeux seront abordés lors de ce sommet, autour de sept tables rondes.

La paix, de la sécurité et de la gou-

vernance, notamment des opérations militaires au Sahel et les récents coups d'État en Afrique de l'ouest. La production de vaccins et des systèmes de santé. L'Afrique accuse le plus faible taux de vaccination au monde. Le financement de la croissance, notamment les investissements annoncés par Ursula von der Leyen et la stratégie Global Gateway. Le soutien au secteur privé et l'intégration économique. A Dakar, lors de l'annonce du plan régional Global Gateway, Ursula von der Leyen avait rappelé le rôle du secteur privé, ainsi que « de son expertise et de son fort investissement ». L'éducation, la culture, la formation professionnelle, la migration et la mobilité. Le président français avait annoncé un « partenariat commun dans le cadre du partenariat mondial de l'éducation ». Sa forme et ses enjeux seront évoqués. L'agriculture et le développement durable. L'UA et l'UE ont créé, en 2018, un groupe de travail autour de la sécurité alimentaire africaine et des investissements agroalimentaires. Les priorités seront discutées. La transition énergétique, les changements climatiques et la connectivité numérique et logistique seront abordés. Le continent africain su-

bit les conséquences du réchauffement climatique, alors qu'il n'est responsable que de 4% des émissions de gaz à effet de serre. Lors de la COP26, à Glasgow (Écosse), le négociateur Tanguy Gahouma-Bekalé avait urgé les pays occidentaux à respecter leur engagement pris lors de l'accord de Paris : doter un fonds de cent milliards de dollars pour aider les pays en développement, notamment les pays d'Afrique, à faire face à la crise climatique. Ce fonds n'est toujours pas opérationnel.

La complémentarité Europe et Afrique est une richesse

« L'Europe et l'Afrique ont beaucoup à s'apporter, leur complémentarité est une richesse », a affirmé Pascal Lorot, président de l'institut Choiseul, Think tank de réflexion géopolitique. Il a rappelé : « Vu de France, mais aussi d'Europe, on a tendance à globaliser notre compréhension du continent. Nous parlons toujours de l'Afrique avec un grand A. Or, l'Afrique est un continent gigantesque de quelque 30 millions de kilomètres carrés. On pourrait y mettre tout à la fois les États-Unis, la Chine, l'Inde, le Japon, la Corée du Sud et l'UE! Avec

son petit 4,1 millions km², l'UE à vingt-sept à elle seule est sept fois plus petite que l'Afrique. Sur ce petit ensemble géopolitique, les situations économiques et politiques sont très diverses d'un pays à l'autre. Ne soyons donc pas surpris que prévalent aussi en Afrique une multitude de situations, qu'elles relèvent de domaine sécuritaire, alimentaire, environnemental ou encore logistique. D'un pays à l'autre, d'une sous-région ou d'une région à l'autre, il peut y avoir des raisons d'être parfois optimiste, parfois pessimiste. Ne globalisons donc pas un état des lieux par définition nécessairement pluriel ».

Les grands absents du sommet

Le Mali, la Guinée, le Soudan et le Burkina Faso sont des gouvernements qui ont été renversés récemment par des militaires. Ils ne prendront pas part au sommet. Ces pays ont été suspendus par l'UA. Concernant le Mali, son Premier ministre de transition, Choguel Kokalla Maïga, ainsi que quatre autres responsables, ont été sanctionnés par l'UE. Ils sont accusés de faire obstacle à la transition démocratique du pays.

Noël Ndong

CONCERTATION POLITIQUE D'OWANDO

Le CAP ne prendra pas part aux assises

Le Congrès africain pour le progrès (CAP) estime qu'à la place de la concertation, il aurait fallu un dialogue politique inclusif qui permettrait à tous d'aborder des sujets plus importants auxquels les Congolais attendent des réponses idoines, que de se fonder sur les élections législatives et locales. Le président de ce parti d'opposition, Jean Itadi, a donné sa position le 16 février à Brazzaville, lors d'une conférence de presse.

Malgré le fait d'avoir participé aux dernières consultations avec le ministre de l'Administration du territoire et de la Décentralisation, Guy Georges Mbaka, le CAP pense que la concertation politique d'Owando est un non évènement. Il propose à la place un dialogue politique inclusif. Une rencontre qui permettra de débattre des sujets plus variés et des vrais problèmes auxquels les Congolais sont confrontés. Il s'agit pour le CAP d'une démarche responsable visant à sortir le pays de la « crise multidimensionnelle » qu'il traverse depuis des années. Cela permettra surtout, selon ces opposants, d'organiser des élections législatives et locales crédibles, transparentes et apaisées.

« Le présent immédiat et



Jean Itadi (au centre) échangeant avec la presse/Adiac

le futur du Congo passent incontestablement par un dialogue national inclusif, impliquant les filles et fils du Congo. Point n'est besoin de se cacher derrière des concertations politiques organisées juste pour conserver le pouvoir. Notre pays traverse une crise économique, financière, sociale, politique,

électorale et sécuritaire gravissime. Pour ce faire, ce n'est pas la concertation politique d'Owando qui changera les choses, plutôt la mise en place d'un vrai cadre d'échanges, préparé unanimement par toutes les parties prenantes », a souligné Jean Itadi dans sa déclaration de treize pages. Ainsi, pour bien organiser

ce dialogue inclusif, le CAP propose une démarche à suivre, qu'il juge démocratique et consensuelle au profit de tous les Congolais. Ce dialogue, selon lui, se tiendrait sur le thème « La renaissance du Congo dans la gestion de la chose publique ».

Il a pour objectifs principaux, selon le CAP, entre autres, d'apaiser le climat

politique qui prévaut actuellement dans le pays ; de mettre en œuvre des mesures urgentes de redressement économique afin de sortir le Congo du chaos actuel ; d'apporter des solutions immédiates à la situation « dramatique » de la population.

Il s'agira surtout, a poursuivi le CAP, de renforcer la gouvernance politique et de lutter contre les antivaleurs qui gangrènent le pays en vue de promouvoir une économie de la connaissance, fondée sur le savoir.

Le dialogue politique proposé par le CAP comptera 192 participants, repartis selon un quota déterminé consensuellement en amont, avec un ordre du jour dûment discuté et validé par toutes les parties prenantes.

Firmin Oyé

DÉPARTEMENT DU POOL

Plaidoyer pour la mobilisation des fonds en faveur du PDDR

Lancé depuis quelques années, le Programme de désarmement, démobilisation et réintégration (PDDR) pour le département du Pool peine à prendre de l'envol à cause, entre autres, du non-versement de la contrepartie du gouvernement congolais.

Conscient des attentes de la population bénéficiaire du PDDR, le Haut-commissariat à la réinsertion des ex-combattants a entamé, le 16 février à Brazzaville, une série de plaidoyers auprès des institutions, de la société civile et des hommes d'affaires. Le but étant de rechercher des financements innovants. Reçu par le président de l'Assemblée nationale, Isidore Mvouba, en présence des cadres et élus originaires du Pool, le haut-commissaire à la réinsertion des ex-combattants, Euloge Landry Kolélas, a présenté le PDDR dont le démarrage attendu n'est pas encore effectif. « Nous avons essayé de consolider la paix à travers quelques programmes avec nos partenaires mais pour que cette paix soit définitive, il faut qu'il y ait le démarrage de ce grand programme DDR qui est attendu par toute la population du Pool. Le budget global du programme est estimé à 8 milliards 300 millions FCFA dont la contrepar-



tie nationale est de deux milliards FCFA », a-t-il expliqué. Selon lui, malgré l'engagement pris par le gouvernement auprès de la coordination des agences du système des Nations unies et les diverses démarches entreprises par le

Haut-commissariat, la contrepartie est toujours attendue. Ce qui bloque par conséquent le démarrage effectif de ce programme. « Notre rencontre s'inscrit dans le cadre de la mobilisation des ressources pour le démarrage effectif de

ce programme. Que l'Assemblée nationale s'approprie le PDDR, nous avons expliqué en long et en large le contenu, ce que la population du Pool attend de ce programme. Nous avons arrêté un certain nombre de démarches pour

arriver à nos fins. Le plaidoyer continue auprès des institutions, la société civile et les hommes d'affaires pour leur expliquer l'importance du démarrage », a conclu Euloge Landry Kolélas.

Le président de l'Assemblée nationale, Isidore Mvouba, de son côté, a souligné la nécessité d'accompagner le haut-commissaire concernant les solutions à apporter aux difficultés empêchant la finalisation et l'opérationnalisation du DDR. Originaire du Pool, il n'a pas exclu la possibilité pour les cadres et élus de ce département d'apporter leurs contributions dans le cadre de la mobilisation des financements innovants.

L'objectif du PDDR est de contribuer à la consolidation de la paix à travers l'amélioration de l'environnement sécuritaire dans le Pool. Le projet cible au moins 7 500 ex-combattants et environ 2500 personnes issues de leurs familles ainsi que les communautés.

Parfait Wilfried Douniama

PARLEMENT LOCAL

La mairie de Brazzaville entend explorer d'autres mécanismes de financement

Face à la crise multidimensionnelle que traversent les collectivités locales depuis quelques années, la mairie de Brazzaville ne veut plus compter exclusivement sur ses ressources propres.



L'hotel de ville de Brazzaville

Le président du Conseil départemental et municipal de Brazzaville, Dieudonné Bantsimba, a souligné le 15 février, à l'ouverture de la 10e session ordinaire budgétaire de son assemblée locale, la nécessité de trouver d'autres sources de financement pour pouvoir répondre aux attentes des concitoyens. « Les subventions publiques et les recettes municipales étant largement insuffisantes pour couvrir les besoins de plus en

plus croissants des collectivités locales, nous devons explorer d'autres mécanismes de financement disponibles à travers le monde afin de concrétiser nos ambitions locales ; j'ai parlé des fonds de coopération », a déclaré le maire de Brazzaville.

Selon lui, les nouvelles résolutions prises au plan international comme l'adoption des Objectifs de développement durable et la mise en place des programmes ciblant le développement des col-

lectivités locales constituent des opportunités à saisir et à exploiter. Au plan national, il a salué la mise en place par le ministère des Finances, du Budget et du Portefeuille public, de la commission chargée d'évaluer et d'étudier les questions relatives à la rétrocession aux collectivités locales des recettes issues des impôts, droits et taxes locaux.

« Nous encourageons également la résolution prise par l'Association des maires du

Congo de solliciter la signature d'une convention des services financiers entre les communes, la direction générale des impôts et la direction générale du Trésor en vue d'améliorer non seulement les performances des communes en matière des recettes, mais aussi et surtout de mettre en place des mécanismes efficaces de recouvrement et de maîtrise des chaînes administratives et comptables des recettes », a poursuivi Dieudonné Bantsimba.

S'agissant du budget 2022 inscrit à l'ordre du jour de cette session en compagnie d'autres points, le maire de Brazzaville a rappelé que cela tirait principalement sa substance du plan d'action 2017-2022 du Conseil. D'où la nécessité de doter Brazzaville d'un budget réaliste qui tient effectivement compte des ressources mobilisables et des priorités de la population. Il a, par ailleurs, indiqué que les agents municipaux ont un grand rôle à jouer dans la recherche des solutions aux problèmes des Brazzavillois. D'après

lui, ils sont la clé de voûte de la vie administrative municipale. « J'invite les agents municipaux à surmonter les difficultés de l'heure et à se mettre résolument au travail afin qu'ensemble nous relevions les multiples défis qui se présentent à la mairie de Brazzaville », a-t-il exhorté.

Quant aux élus locaux, Dieudonné Bantsimba les a invités à travailler sans relâche jusqu'à la fin de leur mandat afin de trouver des solutions idoines aux préoccupations de la population. « Améliorer les conditions de vie de nos électeurs est notre raison d'être dans ce parlement local ; les servir avec humilité tout en défendant avec détermination et abnégation leurs intérêts pour que les fardeaux imposés par les vicissitudes de la vie leur soient allégés, est notre vocation », a conclu le maire de Brazzaville.

Parfait Wilfried Douniama



LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Un Espace de Vente

Une sélection unique de la LITTÉRATURE CLASSIQUE (africaine, française et italienne)
Essais, Romans, Bandes dessinées, Philosophie, etc.









Un Espace culturel pour vos Manifestations
Présentation des ouvrages, Conférences-débats, Dédicaces
Emissions Télévisées, Ateliers de lecture et d'écriture.



**Brazzaville : 84 bd Denis Sassou N'Guessou
immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville
République du Congo**

Horaires d'ouverture:
Du lundi au vendredi (9h-17h)
Samedi (9h-13h)



RÉFORME DE L'ÉTAT

Ouverture des travaux d'actualisation de l'avant-projet du plan stratégique

Le Premier ministre, Anatole Collinet Makosso, a ouvert le 16 février à Brazzaville l'atelier de lancement des travaux d'actualisation de l'avant-projet du plan stratégique de la réforme de l'Etat.

Organisée en partenariat avec le Programme des Nations unies pour le développement (Pnud) et la Banque mondiale, la rencontre qui se tient du 16 au 17 février a pour objectif de recueillir les analyses et les propositions des participants en vue d'actualiser l'avant-projet du plan stratégique de la réforme de l'Etat.

Il s'agit également de revisiter ce projet afin de l'accorder à la vision de l'Etat et aux orientations du président de la République ainsi qu'au programme d'action du gouvernement qui découle lui-même du Plan national de développement 2022-2026 et des engagements internationaux pris par le Congo.

S'adressant aux participants,



Le Premier ministre entouré de quelques membres du gouvernement/Adiac

le chef du gouvernement a rappelé que la réforme de l'Etat consiste en une refonte complète de la conception de l'action publique, de son organisation, de ses outils, de ses

processus, de ses décisions avec un fil conducteur clair. « La réforme de l'Etat rime avec la modernisation de l'Etat », a-t-il souligné.

Pour sa part, le ministre en

charge de la Réforme de l'Etat, Luc Joseph Okio, a, quant à lui, indiqué que l'atelier qui se tient au moment où le gouvernement s'est engagé dans de grandes réformes de-

vrait poser les fondements de la formulation de la stratégie de la réforme de l'Etat et, par conséquent, fournir la matière suffisante pour l'actualisation du plan stratégique de cette réforme.

Les partenaires du Congo, notamment le Pnud et la Banque mondiale, ont promis de l'accompagner dans ce projet. « En effet, c'est depuis pratiquement 2011, avec l'appui du Pnud, qu'un avant-projet de plan de réforme de l'Etat avait été élaboré, suivi de la validation en 2017 du plan stratégique de la réforme de l'Etat qui, après quatre années, va de nouveau être actualisé à la faveur de ces travaux », a déclaré le représentant du Pnud.

Jean Jacques Koubemba

VISITEZ LE MUSÉE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Musée
du Bassin du Congo

galerie CONGO
ARTS ET EXPRESSIONS

de LUNDI

à VENDREDI (9h-17h)

et SAMEDI (9h-13h)

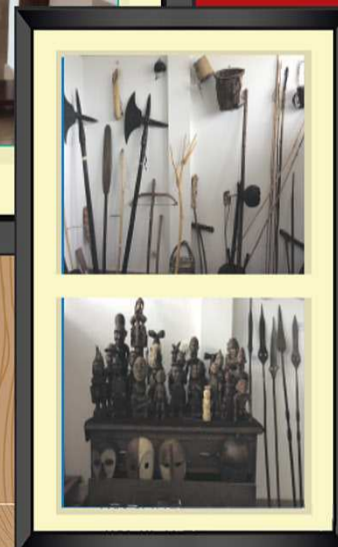
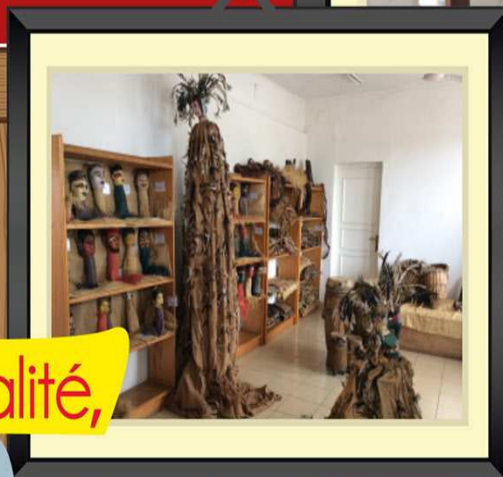
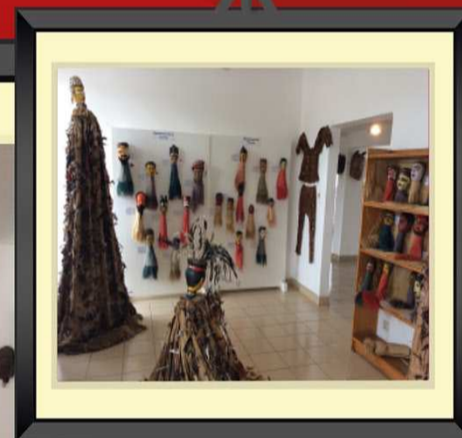
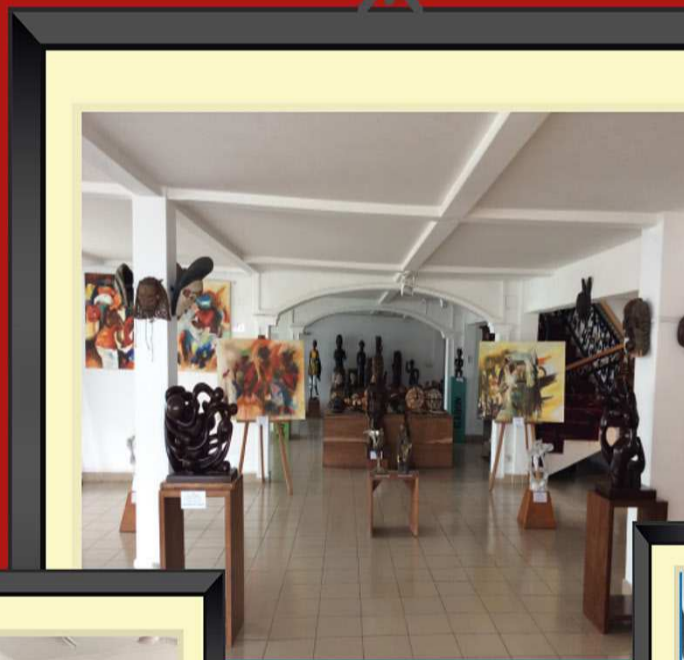
Expositions et projections

SCULPTURES

PEINTURES

CÉRAMIQUES

MUSIQUE



L'art dans sa **Généralité,**
de la **Tradition**
à la **Modernité**

Situé sur 84 Boulevard Denis Sassou Nguesso
immeuble les manguiers (Mpila)
dans l'enceinte des Dépêches de Brazzaville

INVESTISSEMENT

La BADEA va appuyer le PND 2022-2026

Le directeur général de la Banque arabe pour le développement économique en Afrique (BADEAC), Sidi Ould Tah, à l'issue d'une audience le 15 février à Brazzaville avec le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, a promis de soutenir le Plan national de développement (PND).

Les deux personnalités ont discuté d'une éventuelle assistance multiforme de la BADEA en faveur du développement de la République du Congo. Sidi Ould Tah a ainsi présenté les différents domaines dans lesquels son organisme va œuvrer. « *Au cours des cinq prochaines années, nous allons mobiliser des partenaires financiers arabes, pour contribuer au développement de la République du Congo* », a-t-il déclaré.

La stratégie décennale de la BDEA, a-t-il poursuivi, s'ap-



Le directeur général de la BADEA

pliquera autour de quatre axes principaux, à savoir les infrastructures, l'agriculture, l'entrepreneuriat des jeunes et des femmes et le commerce. La promotion des petites et moyennes entreprises fait également partie de la priorité de la banque.

Créée en novembre 1975, la BADEA est un organisme financier dont les actions sont dédiées à accompagner le développement des pays africains. Rappelons que cette institution a cofinancé la réhabilitation et l'extension de l'hôpital mère-enfant Blanche

Gomez, dont le coût global du projet était estimé à sept milliards FCFA.

Le projet de loi du PND 2022-2026, adopté par les deux chambres du Parlement les 13 et 14 janvier dernier, a fixé ses dépenses d'investissement à 8 987 milliards FCFA. Les ressources disponibles, quant à elles, représentent 24% du coût global du programme, soit 2161 milliards FCFA. L'exécutif a annoncé qu'il va mobiliser ses principaux partenaires pour réunir le gap des financements (2/3), soit 6500 milliards FCFA.

Lopelle Mboussa Gassia

COOPÉRATION

L'Unesco accompagnera le Congo à renforcer la gestion de sa biosphère

La ministre de l'Environnement, du Développement durable et du Bassin du Congo, Arlette Soudan Nonault, a échangé avec la délégation de l'Unesco constituée par sa représentante en République du Congo, Fatoumata Barry Marega, et du conseiller régional, chef du secteur des sciences exactes et naturelles du bureau de l'Unesco pour l'Afrique centrale, Bandiougou Diawara.

La séance de travail entre les deux parties s'inscrit dans le cadre de la visite de Bandiougou Diawara au Congo. Elle leur a permis d'échanger sur les différents aspects de la coopération entre le Congo et l'Unesco, notamment sur la mise en œuvre du programme de coopération pour la période 2022-2023.

En effet, l'Unesco, a fait savoir son chef du secteur des sciences exactes et naturelles pour l'Afrique centrale, met en œuvre son programme de coopération pour la période 2022-2023. « *Nous venons d'avoir des échanges très constructifs et fructueux avec la ministre sur les différents aspects de notre coopération avec le ministère qu'elle a la responsabilité de diriger. La ministre nous a fait des propositions très concrètes et nous avons convenu notamment de travailler ensemble à la redynamisation du comité national du Congo en phase de la mise en œuvre du programme de l'Unesco sur l'homme et la biosphère* », a-t-il déclaré au sortir de la séance de travail.

Il a exprimé leur satisfaction après avoir reçu les fiches techniques des soixante et un projets sectoriels. « *Nous avons été ravis de recevoir la documentation historique que la ministre a bien voulu mettre à notre disposition. C'est une étape importante, puisqu'elle permet de bien faire une rétrospective au service de la prospective. Cela laissera au bureau de bonnes perspectives pour que ce comité MAB puisse être mis en place et permettre d'avoir le cadre approprié pour assurer une bonne gestion de bio-réserve de biosphère du Congo, notamment Dimonéka et Odzala* », a poursuivi Bandiougou Diawara. Il a précisé que le Congo est l'un des cinq pays de la région Afrique centrale qui dispose de réserve de biosphère, ce qui est assez significatif. « *Nous ne ménagerons aucun effort au niveau de l'Unesco pour accompagner le Congo à renforcer la gestion de son histoire de biosphère et à créer des nouvelles réserves de biosphère afin de reprendre à une recommandation de l'ensemble des 193 États membres de l'Unesco qui consiste à faire en sorte que d'ici à 2030 30% de la surface du globe soit érigée en aires protégées* », a-t-il indiqué.

Notons qu'une visite conjointe de terrain à Dimonéka, Odzala et Pointe-Noire est prévue dans les prochains jours.

Bruno Okokana

ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL

La mise en route des enseignants volontaires réclamée

À l'issue de son assemblée générale tenue le 15 février à Brazzaville, l'Association libre des enseignants du Congo a demandé au gouvernement de mettre en route les volontaires, encore en attente, avant le troisième trimestre de l'année scolaire en cours afin de réduire le déficit du personnel enseignant.



Les membres de l'Association libre des enseignants du Congo/Adiac

L'appel lancé par l'Association libre des enseignants du Congo pour la mise en route des volontaires est né du constat selon lequel nombre d'entre eux sont encore à Brazzaville alors qu'ils devraient déjà être dans les localités où ils sont affectés pour réduire le déficit en personnel enseignant. L'association demande aux pouvoirs publics de faire en sorte que ces derniers soient mis en route avant le début du troisième trimestre. Cependant, les mettre en route sans moyens d'accompagnement est une équation difficile à équilibrer. Les pouvoirs publics voudraient sans nul doute réunir les conditions avant de s'y engager.

D'autres demandes allongent la liste des réclamations de ladite association. « *Reconnaissant les efforts consentis par le gouver-*

nement dans la prise en compte des préoccupations des enseignants, nous, Association libre des enseignants du Congo, lui demandons de publier tous les textes d'intégration comptant pour la campagne 2020-2021 ; notifier et publier le quota de recrutement 2022 dans un délai raisonnable », a déclaré le secrétaire général de la structure, Jean Steve Nsumba, donnant lecture des conclusions de l'assemblée générale.

Pour cette association, le gouvernement doit prendre en compte les volontaires ayant plus de 45 ans d'âge. Le retard qu'ils ont accumulé pour être recrutés à la Fonction publique ne relève pas de leur responsabilité car ils ont fini leurs études il y a belle lurette, et le recrutement a tardé à venir.

À l'horizon 2022, le ministère de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'Alphabétisation pourrait affecter la quasi-totalité des enseignants finalistes au chômage, soit environ 12 000, et résorber 90% du déficit en personnel enseignant actif, en attendant le recrutement progressif à la Fonction publique, expliquait le ministre de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'Alphabétisation, Jean-Luc Mouthou, dans son exposé lors de la clôture de la session du Conseil national de l'enseignement en septembre dernier. Tout en demandant au gouvernement de mettre en route ceux qui attendent, l'association a exhorté ces derniers à faire preuve de patience.

Rominique Makaya

NÉCROLOGIE

Djason Philosophe, la famille et les enfants Mobassi ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de leur père, oncle et grand-père Antoine Mobassi «Backus-chef», enseignant et ancien chef de service à l'INRAP, survenu le 7 février 2022 à Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient au domicile familial sis n° 113 rue Oboya à Talangaï (Rfce général Adoua).

La date et le programme de l'inhumation seront communiqués ultérieurement. «Que l'âme de notre cher papa repose en paix».



Maître Patrice Mahoungou, commissaire de justice et commissaire priseur annonce aux parents, amis et connaissances le décès de sa mère Julienne Bengue, survenu le 9 février 2022 à Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient au n°6 de la rue Mankoussou sur l'avenue de la cité des 17 à côté de l'hôtel Christy.

La date de l'inhumation est fixée au vendredi 18 février au cimetière du Centre-ville à Brazzaville.



IN MEMORIAM



Grégoire Essende Obou
20 février 2021 - 20 février 2022.
Voici un an que Dieu te rappelait à lui, Rock Ngassakys, les familles Essende, Ngoulou, Ikiemou et la veuve Essende Ngassaki gardent de toi, ta gentillesse, ta générosité et surtout ton amour envers les autres. Que puisse ton âme se reposer en paix et ton souvenir inoubliable dans les coeurs de ceux qui t'ont aimé et qu'ils aient une pensée pieuse en ta mémoire. Ainsi, pour marquer ce souvenir, une messe d'action de grâce sera dite en l'église Saint-Jean-Baptiste de Talangaï à 6h 15 précise suivi d'un dépôt de gerbes de fleurs sur la pierre tombale. Un apéritif sera donné au domicile familiale.

REMERCIEMENT

Le maître principal Reims Madzou Ngatali, en service à l'état-major de la Marine nationale, Mme Amélie Bertille Bokoko (épouse) et famille remercient tous ceux qui les ont assistés physiquement, moralement, financièrement et spirituellement, pendant la dure épreuve qui les a frappés lors du décès de leur fils, Espoir Vainqueur Madzou Ngatali, survenu au Centre hospitalier universitaire de Brazzaville, le dimanche 7 février 2022 et dont l'inhumation est intervenue le samedi 12 février 2022 au cimetière de Jérusalem à Kintélé.



Que grâce vous soit rendue.



LIBRAIRIE
LES MANGUIERS

Un Espace de Vente: Une sélection unique de la LITTÉRATURE CLASSIQUE (africaine, française et italienne)

Des : Essais, Bandes dessinées, Philosophie, etc.



Un Espace culturel Pour vos Manifestations :
Présentation d'ouvrages, Conférence-débat, Dédicace
Emission Télévisée, Ateliers de lecture et d'écriture.

Les Dépêches de Brazzaville 84 Boulevard Denis Sissou N'Gouesso
immeuble Les manguiers (Mplla) Brazzaville République du Congo.

Ouvert
du mardi au dimanche de 10h à 19h
0029 91 11 111



FONDS POUR LA JEUNE CRÉATION FRANCOPHONE

Les cinéastes congolais éligibles

Au nombre des vingt-deux pays d'Afrique francophone subsaharienne éligibles au Fonds pour la jeune création francophone 2022 figure le Congo. Jusqu'au 31 mars, les cinéastes nationaux peuvent postuler en vue de bénéficier d'un appui pour leurs projets cinématographiques en développement.

Lancé en 2017 par une pléthore de partenaires internationaux et géré au Burkina Faso par le collectif « Génération films », le Fonds pour la jeune création francophone est une initiative qui vise à accompagner l'émergence de jeunes auteurs et à soutenir les écritures et dramaturgies propres aux pays d'Afrique francophone subsaharienne, de l'Océan indien, et de Haïti.

Le présent appel à candidatures se destine aux auteurs de films en développement, qui peuvent être des œuvres envisagées pour le marché local comme le cinéma, les séries, les contenus web ou le marché international. L'appui du Fonds pour la jeune création à ce stade leur octroie la possibilité d'accéder ultérieurement aux systèmes de coproduction et financement internationaux. A ce propos, les documentaires « Nuit debout » de



Nelson Makengo de la République démocratique du Congo et « Zinder » d'Aïcha Macky du Niger figurent parmi les films déjà financés par ce fonds.

A en croire Génération films, « pour

l'aide au développement, il n'est pas obligatoire que le projet soit accompagné par une société de production. L'auteur peut, seul, déposer une demande ». En pratique, ce soutien au développement

comporte la prise en charge complète des frais de participation des auteurs sélectionnés à des ateliers ou résidences d'écriture (incluant donc le transport, l'hébergement, le per diem) ainsi que des bourses d'écriture leur permettant d'avancer concrètement sur leurs projets et de bénéficier d'un accompagnement adapté.

A l'issue de la résidence, Génération films assure un suivi de l'avancement des projets. Si besoin, ce dernier peut orienter le porteur du projet en développement vers d'autres structures auxquelles le projet pourrait se porter candidat et/ou lui faciliter la mise en réseau. Chaque cinéaste intéressé peut donc s'imprégner du règlement de cet appel à candidatures avant de s'inscrire en ligne.

Cette année, les programmes partenaires du Fonds pour le soutien

au développement sont l'atelier sud écriture international (Tunisie), l'association Docmonde/Haïtidocs (Haïti), la Résidence Cité internationale des arts (France), Moulin d'Andé (France), les Créations libres et originales du septième art (France), la Résidence des écritures francophones de La Rochelle (France), le Groupe ouest développement (France), l'INIS (Canada), la Ruche documentaire (Maroc), Dox Box (Allemagne), NEF-Animation (France), Trégor cinéma (France).

Notons qu'après ce premier appel à candidatures lancé par le Fonds pour la jeune création francophone, un second concernant les projets en production et post-production sera ouvert du 30 avril au 30 juin. Les cinéastes congolais étant également éligibles.

Merveille Atipo

CHANGEMENT DE NOM

On m'appelle présentement Kinzonzi Faustine. Je désire continuer d'être appelé Kinzonzi Faustine, fille de Kinzonzi Pierre et de Koussossa Blandine, comme l'avait ardemment voulu et annoncé mon père (aujourd'hui décédé), et non Miavikama Faustine, comme m'avait déclarée à la naissance, mon oncle paternel, en l'absence et à l'insu de mon père.

Toute personne justifiant d'un intérêt légitime pourra faire opposition dans un délai de trois (03) mois.

ANNONCE LEGALE

Suivant procès-verbal de l'AGO établi sous seing privé de la société I Engineering enregistré à Pointe-Noire en date du 12 Octobre 2021. Il a été rappelé que le 13 Octobre 2008 a été créée une société privée de droit Congolais dénommée I ENGINEERING CONGO SARL dont le capital social est de 1 000 000 F CFA, ayant pour siège social 28 Avenue du General de Gaule chez FIDAFRICA et pour gérant Mr EL HAKIM Kadri Sami. Dont l'objet social est la mise en place des infrastructures de télécommunication.

Pour avis, I Engineering Congo SARL



**OUVERTURE DES LIGNES
ETOUMBI - KELLE & ETOUMBI - MBOMO!!**
après une interruption momentanée de la ligne
Etoumbi - Kelle, votre transporteur vous annonce
sa relance et l'ouverture du tronçon Etoumbi - Mbomo

Désormais
voyagez
JUSQU'À
MBOMO!!

**Brazzaville
ETOUMBI - KELLE**
tous les

MARDIS

SAMEDIS



**Brazzaville
ETOUMBI - MBOMO**
tous les

JEUDIS

MUSIQUE

Djason philosophe et son Super Nkolo Mboka célèbrent la rumba congolaise

Au cours d'une soirée spéciale rumba organisée par la directrice de la Maison russe au Congo, Maria Fakhrutdinova, Djason philosophe et son orchestre Super Nkolo Mboka ont célébré, le 14 février, l'inscription de cette musique au patrimoine immatériel de l'Unesco.

Le 14 décembre 2021, lors de la seizième session du comité intergouvernemental de l'Unesco tenue à Paris (France), la rumba congolaise a été inscrite au patrimoine immatériel de l'humanité, cinq ans après la rumba cubaine. Pour célébrer cette inscription, la Maison russe à Brazzaville a organisé un concert qui s'est déroulé en présence de la représentante de l'Unesco au Congo, Fatoumata Barry Marega; de l'ambassadeur de la République fédérale d'Allemagne, Wolfgang Klapper; de l'ambassadeur de la République bolivarienne du Venezuela, Anibal José Marquez Munoz; de la directrice du Centre culturel Zola, Svieta Alphonsine Diatha; du représentant du maire central, René Bobala; ainsi que des artistes musiciens Casimir Zoba Zao, Quentin Moyascko et Zaria Umporio. Djason philosophe, dont la chanson « Rumba na piste » a fait parler d'elle durant toute cette période de campagne et d'inscription, a été choisi par la Maison russe pour animer cette soirée. Pendant près de deux heures, lui et son groupe ont proposé un répertoire riche, constitué de la rumba odemba (rumba ancienne), ainsi que de la rumba moderne avec des show (Ngwasuma), en passant par les dérivées de celle-ci, notamment la salsa, la samba et la rumba qui a donné naissance à beaucoup de



Djason philosophe et son groupe sur scène / Adiac

styles dont les styles latinos. « La Maison russe a pensé célébrer cette victoire en organisant ce concert avec ma modeste personne. Je suis content que le public soit venu nombreux. Des officiels ont partagé la piste avec moi par les pas de danse, je suis flatté. Je remercie aussi les artistes musiciens qui sont venus célébrer la rumba congolaise avec moi. J'ai profité de ce concert pour rendre un hommage à mon père qui a tiré sa révérence », a déclaré Djason philosophe à l'issue de ce concert. Pour Maria Fakhrutdinova, la fête de la rumba du 14 février à la Maison russe est le premier évé-

ment organisé depuis l'inscription de cette musique au patrimoine immatériel de l'humanité. C'est pour cette maison un événement historique dont la culture dans toute sa diversité incarne les fondements de la richesse de l'humanité mais aussi les piliers pour un développement et une paix durables. Elle a ajouté que dans l'optique d'une appropriation élargie de cette musique, la Maison russe entend organiser au mois d'octobre un tournoi de la danse rumba, question d'insister sur l'expertise dans le domaine, tout en espérant que cette initiative donnera des outils à l'Unesco pour mieux promouvoir les danses du monde.

Célébrer la rumba congolaise, une initiative louable

La directrice de la Maison russe a profité de l'occasion pour remercier la représentante de l'Unesco au Congo qui a honoré cet événement de sa présence. Elle a félicité, par la même occasion, Djason philosophe et son orchestre qui, dans une ambiance bien feutrée, ont électrisé le public. De même qu'elle a remercié tous les partenaires, car la Maison russe a beaucoup de projets sur la culture, l'industrie créative pour renforcer les capacités des pays africains à valoriser leurs propres cultures. Prononçant le mot de la repré-

sentante de l'Unesco au Congo, Richard Bouka a signifié que pour cette institution, l'inscription de cette musique n'est pas seulement la reconnaissance d'une pratique culturelle, mais une décision historique. Elle souligne la nature politique de cette musique, qui inspire tant d'artistes dans le monde entier aujourd'hui. Par cette décision, l'Unesco veut soutenir la « modernité de l'Afrique d'aujourd'hui » et œuvrer davantage pour la promotion de la culture africaine. Cette reconnaissance longtemps attendue intervient plus d'un an après le dépôt du dossier conjointement par la République démocratique du Congo et la République du Congo, qui considèrent la rumba comme un patrimoine commun.

« Au-delà d'être une expression et un genre musical, la rumba est une philosophie de vie des peuples qui portent cette musique. Elle est un genre d'expression littéraire dans la narration, dans l'expression verbale. La rumba est un moyen de communication, de célébration, de transmission de sensibilisation... Dans ce cas précis, la rumba est un pont entre les cultures, entre deux pays frères et voisins, situés sur les deux rives du même fleuve Congo », a-t-il déclaré.

Bruno Okokana

CHALLENGE EQUATOR 24

Les organisateurs annoncent la 3e édition de la course cycliste

Après onze longues années de rupture, les promoteurs de la course cycliste caritative dénommée «Challenge Equator 24» entendent revenir sur la scène en lançant, entre les mois d'août et septembre prochains, la troisième édition. Une étape charnière pour préparer la quatrième avec éclat en 2023.

« Nous ferons une course de trente coureurs pour une bonne visibilité avec un budget assez bien pour satisfaire tout le monde. On se prépare pour faire une course grandiose en 2023 », a déclaré Patrick Nzé, le coordonnateur du projet.

Pour préparer 2023, les organisateurs ont pensé allonger le kilométrage de la troisième édition. La course partira de Pointe-Noire. Un parcours de 100 km dans la capitale économique mettra, à l'effet, les coureurs dans le grand bain avant d'entamer Dolisie et enchaîner avec les autres étapes du circuit qui les mènera jusqu'à la frontière entre le Congo et le Cameroun. La course placera trente coureurs constitués en équipes de professionnels, amoureux du cyclisme et les touristes animés par le souci de découvrir le Congo. « En 2011 lors de la deuxième

édition, nous avons fait neuf jours d'affilée entre Brazzaville et Ouesso. Je vais inviter quelques professionnels dans le cadre touristique. Les gens qui veulent découvrir le Congo, y compris les amoureux du cyclisme. La dernière fois, les touristes étaient intéressés par le paysage. Aujourd'hui, nous avons des routes qui sont toutes faites. Nous avons les infrastructures routières. Nous allons partir de Pointe-Noire jusqu'à la frontière du Cameroun. Dans chaque contrée, chaque département, nous allons présenter la région et sa spécialité », a commenté le coordonnateur du projet.

Lever des fonds pour construire des écoles

L'Equator 24 a l'ambition de devenir un événement cycliste annuel, recevant la même couverture médiatique que les tours du Rwanda, du Cameroun et



Patrick Nzé annonçant la 3e édition/Adiac
Tropicale Anissa Bongo. Il est organisé dans le but de promouvoir le cyclisme congolais. « Il y a beaucoup de compétitions à venir en Afrique. Nos cyclistes ont la volonté, mais n'ont pas de compétitions. Ils ont beaucoup aimé le projet, car cela leur fait une mise en jambes », a expliqué Patrick Nzé.

Au-delà de l'événement sportif, l'Equator 24 souhaite mobiliser les énergies des entreprises et des privés sur l'importance de créer un partenariat durable dans l'éducation. L'un des volets de ce projet, faut-il le préciser, consiste à lever des fonds pour construire des écoles dans les villages. « Il y a un constat qui est réel. Les élèves parcouraient de longues distances à pied pour aller étudier à Dolisie. Notre projet de construire les écoles va réduire ces déplacements. Il y a une nécessité de former les natifs de ces villages à l'enseignement et à la médecine en cas d'urgence », a souligné le coordonnateur du projet.

La première édition, rappelons-le, a été lancée en 2010 par Frédéric Nzé, un Congolais vivant en Angleterre, patron des entreprises Euristix (Société de conseil en gestion des risques financiers en Angleterre) et

Oakam (entreprise de crédits de consommation en droit en anglais). Il avait pris un groupe de coureurs amateurs et professionnels d'Afrique centrale, tous passionnés par l'éducation et le sport en Afrique. La deuxième édition, quant à elle, s'est déroulée du 15 au 30 septembre 2011, entre Brazzaville et Ouesso, en onze étapes.

Pour la troisième édition, les organisateurs veulent créer des conditions pour boucler la course le 15 août. C'est une compétition au terme de laquelle les prix seront décernés aux meilleurs coureurs. « Nous comptons l'organiser au mois d'août-septembre. Mais nous voulons faire l'arrivée le jour des festivités. Comme le parcours est plus long, cela ne prendra plus neuf jours. Nous pouvons aller avec des repos, puisque le kilométrage s'est allongé », a-t-il conclu.

James Golden Eloué